

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 29 octobre 2019 à 19 heures à la mairie de Moul-Chicheboville, sous la présidence de M. Sylvain RAULT, Maire de Moul-Chicheboville.

Etaient présents :

Mme Coralie ARRUEGO, Mme Emma AUGER, Mme Nathalie BAZIN-PONSEEL, M. Benoît BOUCTON, M. Daniel BUISSON, Mme Hélène CHALLOY, M. Michel DAUPHIN, Mme Jacqueline DUCCELLIER, M. Vincent DUYCK, Mme Catherine GATEY, M. Alain KERAUTRET, M. Thierry LECOQ, Mme Isabelle NEZET, M. Matthieu PICHON, M. Sylvain RAULT, Mme Sylvie SALLÉ, M. Jean-François SAVIN, Mme Josiane TOFFOLUTTI, M. Laurent VANDERSTICHELE, Mme Claudine VARIN et Mme Céline VITCHEN formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés :

M. Stéphane CASTEL, M. Olivier HUBERT, Mme Sandra LAURENT, Mme Brigitte NATIVELLE (pouvoir à Mme Sylvie SALLÉ), M. Xavier PICHON (pouvoir à M. Alain KERAUTRET) et M. Alain TOURRET (pouvoir à M. Sylvain RAULT).

Mme Coralie ARRUEGO a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire ouvre ce conseil en accueillant les membres présents et informe le conseil des différents pouvoirs qui ont été attribués.

Il rappelle ensuite qu'il convient d'approuver le procès-verbal des délibérations du conseil municipal prises lors de la réunion précédente du 14 octobre 2019. A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'ensemble des délibérations du conseil municipal du 14 octobre 2019 et signe le registre correspondant.

Monsieur le Maire rappelle le caractère extraordinaire de cette réunion qui ne comporte qu'un seul point à l'ordre du jour et propose au conseil de passer directement à celui-ci.

**LOTISSEMENT ARTISANAL : VENTE DE LA PARCELLE ZB 169 A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES**

Vu la délibération n° 2019-05-13-03 en date du 13 mai 2019 concernant l'achat par la commune de Moul-Chicheboville de la parcelle ZB 169 après validation d'une DIA ;

Vu l'avis du service des domaines en date du 27 décembre 2018 ;

Vu la délibération de la communauté de communes Val ès dunes n° 2019-113 en date du 27 juin 2019 décidant l'achat de la parcelle ZB 169 au prix de 200 000 € augmentés des frais de notaire ;

Considérant que la charte de développement durable de la communauté de communes Val ès dunes prévoit de renforcer le principal pôle d'activités du territoire, de part et d'autre de la RD 613 ;

Considérant la compétence action de développement économique et notamment la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique de la communauté de communes Val ès dunes ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal :

- décide de vendre à la communauté de communes Val ès dunes la parcelle cadastrée ZB 169 pour la somme de 200 000 € ;
- désigne Maître Pierre MICHELLAND, notaire à Saint-Sylvain, pour opérer la vente ;
- décide que les frais de notaire seront à la charge de la Communauté de communes Val ès dunes.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente.

..... **Adopté à l'unanimité**

---

## QUESTIONS DIVERSES

Mme Nathalie BAZIN-PONSEEL sollicite pour le personnel administratif et technique, de permanence les 24 décembre et 31 décembre prochains, une autorisation de quitter le service à 12 heures. Le conseil municipal approuve cette proposition.

Madame Natalie BAZIN-PONSEEL demande également si les cadeaux de fin d'année, destinés aux personnels, sont toujours prévus. Monsieur le Maire répond par l'affirmative.

Monsieur le Maire avise le conseil municipal que la cérémonie des vœux du Maire a été fixée au samedi 11 janvier 2020 à 11 heures et que celle de la Maire-déléguée est fixée au vendredi 17 janvier 2020 à 19 heures.

Madame Coralie ARRUEGO donne lecture d'une réflexion qu'elle souhaite communiquer au conseil municipal sur le travail qu'elle a réalisé concernant le fonctionnement des écoles et des garderies en précisant qu'elle a respecté scrupuleusement les protocoles administratifs et les délais de transmission des documents, d'une part, et que, d'autre part, a agi sur la demande de Monsieur le Maire.

**Fin de séance : 19 heures 24**

---

**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE SE TIENDRA LE 18 NOVEMBRE 2019 A 19 HEURES**

Fait à Moul-Chicheboville, le 30 octobre 2019

**Coralie ARRUEGO**  
*Secrétaire de séance*

**Sylvain RAULT**  
*Maire de Moul-Chicheboville*

---

Mairie de MOULT-CHICHEBOVILLE

6 Rue Pierre Cingal – 14370 Moul-Chicheboville - ☎ 02.31.27.94.30 - 📠 02.31.39.04.59  
Courriel : mairie.moul@wanadoo.fr - Site internet : www.mairie-moul.fr